

ORGANISATION MONDIALE  
DU COMMERCE

G/LIC/N/1/QAT/1

G/LIC/N/3/QAT/1

2 avril 1998

(98-1322)

---

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCEDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

Notification au titre des articles 1:4 a), 8:2 b) et 7:3 de l'Accord

QATAR

La Mission permanente du Qatar a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 24 mars 1998.

\_\_\_\_\_

Nous avons l'honneur d'informer le Secrétariat que l'Etat du Qatar n'applique pas de procédures de licences d'importation.

\_\_\_\_\_